

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**COMMUNE D'OS-MARSILLON****A 2023/S02/D02****Séance du Jeudi 30 mars 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le trente mars à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Sandra BAQUÉ, Mireille JOUBERT, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Julien LAULHÉ, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Anne-Marie TRINQUIER (pouvoir M. Serge ARRIEULA).

M. Jean-Jacques ARREGLE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Avis sur un projet de centrale photovoltaïque au sol

La Société ENOVA ENERGIE a un projet de parc solaire sur un terrain privé du territoire de la Commune, situé sur les parcelles AD 146 et AD 331 pour une surface globale d'environ 2ha.

La définition précise et définitive du projet nécessite la réalisation d'études techniques et environnementales plus approfondies.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis sur l'installation de ce parc solaire.

Considérant l'exposé du Maire et à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal :

- **NE SE PRONONCE PAS** pour ce projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol porté par la Société ENOVA ENERGIE,
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15
Membres présents : 14
Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 24 mars 2023
Affichage le 30 mars 2023

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jérôme TOULOUSE

